



Équipe aérienne canadienne
Lignes directrices d'attribution des places pour la Coupe du monde FIS (CM)
de la saison 2022 – 23
28 septembre 2022

< En cas d'incohérence ou de divergence entre les versions anglaise et française de ces directives, la version anglaise prévaudra >

introduction

Freestyle Canada doit allouer des places de quota en CM aux membres de notre équipe nationale de sauts. Lors de l'attribution des possibilités de compétition, le comité de sélection tiendra compte des critères publiés ainsi que du plan de développement de chaque athlète.

Autorité

Ce document décrit le processus de distribution des opportunités de compétition de la Coupe du monde FIS aux voltigeurs du programme canadien de voltige pour la saison 2022/23. Un document distinct, les protocoles de sélection de l'équipe nationale de sauts, décrit le processus de sélection des athlètes pour le programme de haute performance de sauts 2023/24.

Philosophie

À nous le podium examine les plans de Freestyle Canada et les résultats de nos athlètes avant de faire une recommandation de financement à Sport Canada. La recommandation d'ANP est basée sur les résultats des médailles de nos athlètes lors des derniers Jeux Olympiques d'hiver et sur la preuve que nos athlètes tendent vers des médailles lors des Jeux suivants. Bien que le comité de sélection de Freestyle Canada aimerait offrir une opportunité à tous nos skieurs, la réalité est que les places de quota sont limitées et nous devons donner la priorité aux athlètes qui ont la plus forte preuve de potentiel de médailles en 2026.

Les épreuves du CM de décembre/janvier sont importantes parce que les résultats compteront pour le classement 2023 Championnats du monde de la FIS et la nomination à l'équipe canadienne. Freestyle Canada :

- Utilisez un « calcul HPP sur 12 mois glissants » pour classer les skieurs de chaque sexe du programme de haute performance.
- S'efforcer d'équilibrer les opportunités pour améliorer le classement,
- Fournir un processus de sélection transparent pour les athlètes éligibles pour sauter dans les événements,
- Les skieurs admissibles sont ceux qui font partie de l'équipe du PHP ou de l'équipe aérienne du Québec,



Athlètes présélectionnés

Les athlètes suivants auront la possibilité de participer à tous les CM de décembre et janvier :

1. Équipe A/B

| |
|--------------------------------------------|
| Athlète |
| Marion Thénault & Flavie Aumond |
| Lewis Irving, Miha Fontaine & Emile Nadeau |

2. Place personnelle (de NorAm)

Place de quota personnel obtenue en tant que champion NorAm 2020-21 : Alex Duchaine.

Places de quota de CM disponibles pour Équipe Canada

| | | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Places disponibles au Canada de la FIS pour les épreuves de CM | dix | <i>Max 6 par sexe (hors spot personnel)</i> |
| Spot personnel pour les événements WC de décembre | <ul style="list-style-type: none">1 - obtenu du NorAm 2019-2020 | <i>Alex Duchaine (au dessus de l'équipe max et max/genre)</i> |
| Emplacements d'hôtes supplémentaires pour les événements de CM canadiens | +2 places pour les hommes +2 places pour les femmes | <i>Taille maximale de l'équipe étendue à 16 plus place personnelle</i> |

Horaire provisoire du Coupe du monde FIS – jusqu'au 4 février 2023

| Hôte | Date prévue |
|-------------------------|----------------------|
| WC Ruka | 4 déc. 2022 |
| Vacances de Noël | |
| Le Relais WC | 21 & 22 janvier 2023 |
| Deer Valley WC | 3 février 2023 |

*Sous réserve de modifications, annulations ou ajouts



Étapes de sélection

Veillez noter : Le comité de sélection fonde sa décision sur les résultats de la compétition. Cependant, un athlète peut être retenu si cela est dans le meilleur intérêt de son stade de développement. Le comité n'est pas tenu de remplir toutes les places disponibles pour les WC.

Étape 1 – Sélection pour le(s) événement(s) CM de décembre

Les athlètes aériens seront classés par sexe dans les événements éligibles du 1er décembre 2021 au 30 avril 2022. Le comité de sélection annoncera sa décision au plus tard le 31 octobre 2022.

Étape 2 – Sélection pour les épreuves de CM nord-américaines

Les athlètes aériens seront classés par sexe dans les événements éligibles du 1er janvier 2022 au 20 décembre 2022 (pour inclure les événements de décembre de la CM et de la CE, le cas échéant).

Étape 3 – Sélection pour les épreuves du CM de Post Deer Valley

La participation de l'équipe canadienne aux événements du CM après Deer Valley sera assujettie aux fonds disponibles et aux priorités du programme à ce moment-là. Le comité de sélection utilisera le classement actuel du PHP basé sur les douze derniers mois pour sélectionner les skieurs.

Étape 4 – Sélection pour les Championnats du monde juniors de ski FIS 2022

Les voltigeurs admissibles selon l'âge seront classés par sexe lors des événements du 6 mars 2022 au 6 mars 2023 (pour inclure les événements NorAm 2022-2023).